

Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 7 juin 2019

Saint-Priest, France, le 7 juin 2019 – Biom'up (la « **Société** »), spécialiste de l'hémostase chirurgicale, annonce aujourd'hui les résultats de ses assemblées générales ordinaire et extraordinaire.

Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la Société réunies le 7 juin 2019 ont approuvé l'ensemble des résolutions qui leurs étaient soumises à l'exception de la résolution n°10 de l'assemblée générale ordinaire ayant pour objet la ratification de la cooptation de Madame Caroline Lang en qualité d'administrateur de la Société et les résolutions n°9 et n°10 de l'assemblée générale extraordinaire ayant pour objet respectivement la délégation au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social de la Société au profit des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise et l'autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et dirigeants mandataires sociaux.

Le résultat détaillé des votes et des informations relatives aux quorums sont disponibles sur le site Internet de la Société : www.biomup.com.

Contacts

Biom'up

Directeur financier

Jean-Yves Quentel

investisseurs@biomup.com

+33 4 86 57 36 10

MC Services AG

Relations publiques et investisseurs internationaux

Anne Hennecke

anne.hennecke@mc-services.eu

+49 211 529252-22

À propos de Biom'up

Fondée en 2005 et établie à Saint-Priest (France), Biom'up conçoit et commercialise des produits hémostatiques fondés sur des biopolymères brevetés destinés à simplifier la pratique des chirurgiens en chirurgie ouverte, notamment dans les spécialités cardiaques, générales et orthopédiques et en

COMMUNIQUE DE PRESSE

chirurgie laparoscopique. Le produit phare de la Société, HEMOBLAST™ Bellows et son applicateur laparoscopique sont commercialisés en Europe et aux États-Unis.

Depuis sa création, Biom'up a bénéficié du soutien d'investisseurs européens et américains de premier plan, parmi lesquels Bpifrance (notamment le fonds Innobio), Gimv, Lundbeckfond, Athyrium, Financière Arbevel et Invesco, ainsi que de l'ensemble des managers de la Société. Biom'up a réussi son entrée en bourse sur Euronext Paris en levant 42,5 M€ en octobre 2017.

Depuis cette date, la Société a réalisé une augmentation de capital par offre au public de 16 M€ en février 2018 et une augmentation de capital par placement privé de 7,7 M€ en décembre 2018. Elle a également conclu un emprunt obligataire de 25 M€ en mars 2018 auprès d'Athyrium, fonds américain spécialiste des entreprises innovantes du secteur de la santé, porté à 28 M€ en décembre 2018.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.biomup.com.